

Les troubles du neurodéveloppement

Les fonctions cognitives représentent les processus cérébraux par lesquels l'être humain acquiert l'information, la traite, la manipule et s'en sert pour agir. Elles incluent le langage oral, la perception, l'attention, la mémoire...

Troubles spécifiques du langage oral (TSLO)

DYSphasie : des difficultés dans l'acquisition du langage, soit au niveau de l'expression, soit au niveau de la compréhension.

Troubles spécifiques du langage écrit (TSLE)

DYSlexie - DYSorthographe - DYScalculie : organisation déficiente au niveau de l'aire du langage, responsable de difficultés d'identification des lettres, syllabes, ou difficulté d'assimiler les règles orthographiques.

Troubles du développement du geste et/ou des fonctions visuo-spatiales

DYSpraxie : absence totale ou partielle de mémoire des mouvements : faire des gestes pourtant habituels est une nouveauté à chaque fois.

Troubles des processus attentionnels et de fonctions exécutives

TDA/H : pas de déficience intellectuelle, pas de trouble moteur, pas de pathologie psychique, mais des difficultés à maintenir son attention et à s'organiser.

Troubles de la communication et des interactions sociales = Troubles du spectre de l'autisme

TSA : impossibilité de ressentir ou prévoir les émotions ou les réactions d'autrui dans un contexte donné (manque d'empathie, défaut de théorie de l'esprit), manque de flexibilité, d'anticipation, défaut d'initiation (troubles des fonctions exécutives).

Glossaire

AESH : Accompagnant d'élève en situation de handicap

ESS : Equipe de suivi de scolarisation

GEVA-sco : Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation

IEN : Inspecteur de l'Éducation nationale

LPI : Livret de parcours inclusif

MDA/MDPH : maison départementale de l'autonomie/maison départementale des personnes handicapées

PAI : Projet d'accueil individualisé (maladie)

PAP : Projet d'accompagnement personnalisé pour des difficultés durables et spécifiques prouvées par des bilans complémentaires (orthophonistes, ergothérapeutes, CMP, test QI, psychomotriciens, psychologues...)

PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative (uniquement pour les difficultés scolaires)

PPS : Plan personnalisé de scolarisation (handicap reconnu par la MDA/MDPH)

RASED : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (1 psychologue + 2 maitres)

Référent de scolarité : Membre de l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS), Il est chargé de l'animation et de la coordination de l'ESS. Il assure la meilleure mise en œuvre possible du PPS afin de veiller à sa continuité et à sa cohérence et assure un lien permanent

Accédez à tous les détails sur notre site en flashant le QR code



Rubrique école inclusive



Difficultés scolaires ? OU Besoins particuliers ?



Tout enfant peut rencontrer des difficultés pendant sa scolarité : fatigue, évènement familial... C'est la répétition et la durabilité sans cause apparente qui doivent alerter et conduire à la recherche d'une réponse adaptée à un besoin particulier.

Contactez-nous

108, avenue Ledru-Rollin 75011 Paris

01 43 57 16 16

fcpe@fcpe.asso.fr

www.fcpe.asso.fr

Près de 20% des enfants présentent des difficultés scolaires. Les causes en sont multiples. Parmi elles, les troubles spécifiques des apprentissages sont souvent ignorés : ils concerneraient au moins 5 à 6% des enfants, soit environ un enfant par classe.

Ce qui peut **Alerter** et nous amener à **Réagir**

Des années que vous entendez, enfant “discret”, “agité”, “peu concentré”, “ne tient pas en place”, “ne retient pas toutes les consignes” ou “n’écoute pas les consignes”, “cahier mal tenu”, “travail peu soigné”, “manque d’organisation”, “ne parvient pas à terminer son travail”, “maladroit”, “résistance au changement de lieu ou d’activité”, “s’isole”

Pour les plus jeunes : “a des difficultés à dessiner, à tenir son crayon, à utiliser des ciseaux”, “a des difficultés à prononcer certains mots”, “ne parvient pas à segmenter les mots en syllabes”...

En grandissant, les difficultés s'accroissent et se précisent :

- la lecture est lente (difficultés à différencier les sons, confusion de lettres, oubli de syllabes, aucun repère dans un texte long...).

Difficultés de compréhension des consignes, des énoncés, des textes en général.

- l’écriture est laborieuse, disproportionnée (beaucoup de fautes d’orthographe répétitives, difficultés à poser des opérations en colonne...)

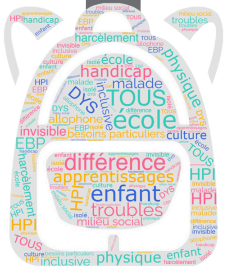
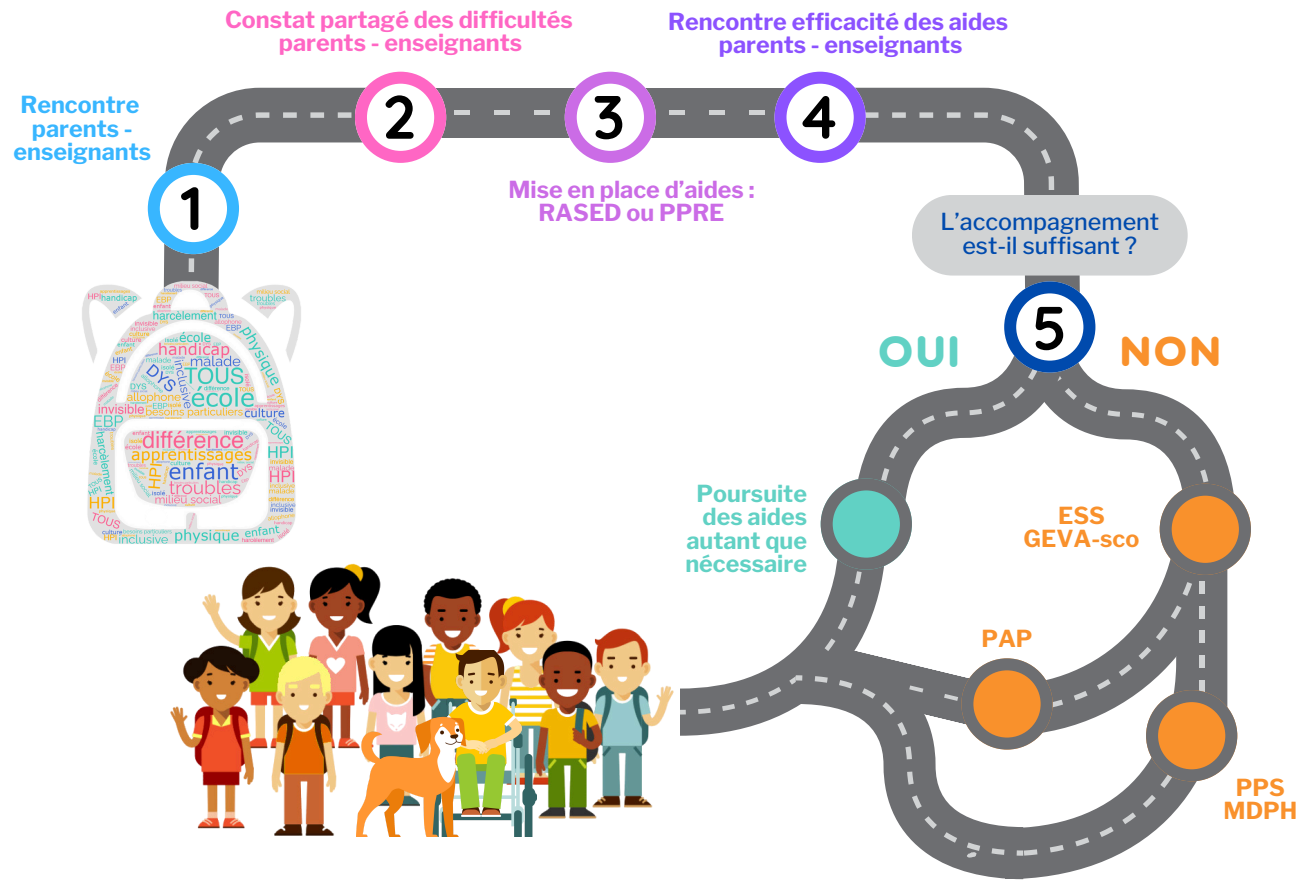
Difficultés à exprimer son avis, ses émotions.

- il se perd dans l’établissement, il est maladroit, “désorganisé”, il n’arrive pas à mémoriser les chiffres, ou à ranger par ordre alphabétique...

Difficultés d’aisance et d’équilibre corporels.

Le parcours simplifié

Quelles que soient les difficultés rencontrées par votre enfant, la première démarche est toujours le dialogue avec l’équipe enseignante, le directeur d’école ou le chef d’établissement.



Les RASED existent uniquement pour les maternelles et élémentaires. Il est composé d'une équipe de trois intervenants – l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique, l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative et le psychologue scolaire – qui accompagnent les enfants pour prévenir et surmonter les difficultés scolaires.

Le PPRE est un dispositif qui peut être mis en place jusqu'en 6°. Le PAP, le PPS lorsqu'ils sont établis, le sont une seule fois pour toute la scolarité.

Parents comme enfant, vous avez le droit de demander de l'aide. N'hésitez pas à solliciter la FCPE. Il existe un référent auprès de chaque FCPE départementale.